méfiance s'accompagne de retards et de hausses des coûts de construction. Cette situation durera tant que le gouvernement ne fera pas preuve d'un leadership innovateur en ne se contentant pas seulement de construire des logements mais en s'efforçant de les intégrer dans des localités et un environnement très convenables.

Nous en avons maintenant les moyens et l'occasion, monsieur l'Orateur, et je suis confiant que le ministre actuel et son gouvernement ont la compétence pour accomplir ce travail. S'ils en ont la volonté et l'énergie, ils peuvent montrer l'exemple du renouveau dans le domaine du logement au Canada et dans le monde entier.

J'espère que le gouvernement ne deviendra jamais omnipotent au point de pouvoir fournir tous les logements nécessaires aux Canadiens. Je dirai toutefois qu'il a l'obligation de montrer par son exemple la voie vers un développement domiciliaire innovateur et je dirai que l'occasion s'en présente dès maintenant au pays.

Je demande à tous les échelons de gouvernement de concerter leurs efforts pour donner l'exemple dans le domaine de l'habitation en aménageant une communauté modèle comme projet témoin d'urbanisme à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le milieu humain—Habitat—qui se tiendra à Vancouver en 1976.

Le modèle que je propose serait le résultat des meilleures idées et des efforts les plus intelligents de tous les niveaux de gouvernement, avec la collaboration des spécialistes dans les divers domaines de la construction: planification urbaine, transport, hygiène, construction, environnement et financement. On rechercherait également les recommandations des sociologues, des psychologues, des spécialistes des loisirs, des groupes de consommateurs et des associations de locataires. J'espère que la somme de ces propositions et recommandations mènerait à l'édification d'une collectivité où l'accent porterait sur la faible densité de la population et un rapport optimal entre l'homme et son environnement.

Mes mandants se sont alarmés récemment d'une proposition du gouvernement visant à aménager une ville de 5,000 acres à Burke Mountain, près de la région de Vancouver. Compte tenu de propositions gouvernementales qu'ils ont connues par le passé, ils ont le sentiment d'avoir raison de craindre le bouleversement de leur mode de vie qui serait détruit par un aménagement urbain à forte densité, des maisons à prix modique destinées aux familles à faible revenu, avec les perturbations sociales et économiques que cela entraîne. Mais faut-il vraiment procéder ainsi? La région de la montagne Burke a tous les atouts voulus pour servir à un projet pilote d'importance mondiale. Le Canada a pris des initiatives dans bien des domaines. Nous pouvons, à juste titre, être fiers de l'Expo de Montréal, et nous faisons encore preuve d'initiative en encourageant les Jeux olympiques à Montréal. Mais, à mon avis, nous pouvons faire encore davantage. Nous pouvons aussi prendre des initiatives dans le domaine du logement.

Une conférence est prévue à Vancouver où l'on traitera du logement. Il importe, à mon avis, qu'il n'en sorte pas uniquement un monceau de papiers à recycler. Tirons plutôt parti de toutes les spécialités qui y seront représentées par des participants venus de tous les coins du monde. Nous devrions avoir un modèle à présenter à la conférence, et accueillir avec joie les observations et conseils de gens issus de civilisations plus anciennes. Ils pourraient se rendre à cet endroit enchanteur. La montagne Burke n'est pas très élevée, des forêts la recouvrent, des ravins et rivières la sillonnent. Elle offre un potentiel immense à aménager, mais bien des gens préféreraient, c'est sûr,

Loi nationale sur l'habitation

qu'elle reste ce qu'elle est, à la périphérie d'un des plus grand centres canadiens. Mais la mise en valeur de cette région ne manquera pas de se faire, monsieur l'Orateur; les administrations municipales et provinciales l'ont déjà envisagée.

Au lieu d'y aménager un autre de ces ensembles immobiliers où les logements s'entassent, nous ferions mieux, je pense, de profiter de l'occasion pour prévoir un aménagement qui s'harmonise avec l'environnement et serve de modèle pour le monde entier. Il va sans dire qu'on soumettra d'autres plans à cette conférence, qu'on parlera de subdivisions et le reste. Quant à moi je pense à un grand projet d'innovation à l'échelle mondiale qui s'inspirerait de la meilleure planification disponible au Canada et que perfectionneraient les experts invités à cette conférence.

Je suis heureux de la réaction positive qu'a suscitée ce projet et je félicite le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) et le ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) de l'intérêt dont ils ont témoigné à cet égard. Le maire Tonn de Coquitlam ainsi que son conseil manifestent aussi beaucoup d'enthousiasme. J'ai également parlé au premier ministre de la Colombie-Britannique et à son ministre chargé du logement, qui ont manifesté de l'intérêt.

J'ai le plaisir d'annoncer ce soir que j'ai organisé une rencontre pour le 5 mars sous la présidence de M. Walter Hardwick de l'université de la Colombie-Britannique afin d'étudier plus à fond cette proposition. Je me dois de remercier les ministres qui ont mis à notre disposition les services de leurs experts tout comme je tiens à remercier les députés de tous les partis qui, espérons-le, se feront représenter à cette réunion. Il importe, je crois, de noter que la Colombie-Britannique, les districts régionaux et les municipalités coordonnent leurs efforts sans esprit de parti et sans préjugés politiques afin de trouver une solution à un problème capital pour notre pays.

(2030)

J'exhorte le ministre à examiner les idées que j'ai avancées. Qu'il fournisse l'argent et les connaissances nécessaires pour résoudre nos problèmes de logement. Qu'il discute avec le directeur de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ottawa a pris un bon départ avec son projet témoin. Il faut encourager la réalisation d'autres projets analogues. J'espère que le ministre le fera et que, en sa qualité de ministre responsable du logement, il nous guidera vers les solutions.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puisque je commente ce bill au nom de mon parti, j'aimerais exposer nos vues exactes sur la question du logement.

Tout d'abord, nous supposons que le logement n'est pas un bien ni un service comme les autres. Le logement ne devrait pas comme une ressource dépendre du revenu; pour nous, il n'est pas comparable par exemple à un téléviseur en couleur ni à une voiture de luxe que l'on peut se permettre d'acheter ou non selon son revenu. Nous ne pensons pas que l'on puisse considérer le logement comme un tel bien.

Pour nous le logement, comme les services médicaux et l'enseignement jusqu'au niveau universitaire au moins devrait être accessible en tant que droit social fondamental. Toutes les familles canadiennes y ont droit, du fait qu'elles font partie de notre société. Nous mettons à l'épreuve la législation sur l'habitation en demandant comment elle se conforme à plusieurs principes. Nous deman-